



## Commune de COMBS LA VILLE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 novembre 2023

### Délibération n° 05

**Date de convocation**

10.11.2023

**Date d'affichage**

15.11.2023

**Nombre de  
Conseillers**

en exercice : 35

présents : 30

votants : 34

**Objet : Modification du tableau des effectifs du personnel communal.**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de Monsieur le Maire, Guy GEOFFROY.

**Présents**

M. G. GEOFFROY – Mme MM. SALLES – M. C. DELPUECH – Mme J. BREDAS – M. J. SAMINGO – Mme M. GOTIN – M. JM. GUILBOT – Mme LA. MOLLARD-CADIX – M. D. VIGNEULLE – Mme LM. LODE-DEMAS – M. F. BOURDEAU – Mme M. GEORGET – Mme F. SAVY – Mme M. LAFFORGUE – Mme C. LAFONT – M. G. ALAPETITE – M. C. LUTTMANN – M. C. GHIS – Mme C. KOZAK – M. B. ZAOUI – Mme AM. BOURDELEAU LE ROLLAND – M. E. ALAMAMY – M. Y. LERAY – Mme C. VIVIAN – Mme H. KIRCALI – Mme KD. ILLMANN – Mme L. MASSE – M. S. ROUILLIER – M. B. VRIGNAUD – M. P. PELLOUX.

**Absents représentés**

M. FC. YOUMBI NGAMO par M. E. ALAMAMY – M. J. RANQUE par M. John SAMINGO – Mme A. ADJELI par M. S. ROUILLIER – M. D. ROUSSAUX par M. P. PELLOUX.

**Absente**

Mme A. MEJIAS

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le 24/11/2023

ID : 077-217701226-20231120-DEL\_20NOV23\_\_5-DE



Madame Maryline GEORGET a été élue secrétaire de séance.

**Madame Marie-Martine SALLES, rapporteur, soumet au conseil municipal le rapport suivant :**

Il est proposé au conseil municipal d'approuver la modification du tableau des effectifs du personnel communal :

Au sein du Pôle Petite Enfance

**Crèche Familiale Ribambelle**

Il est nécessaire de recruter un(e) Assistant(e) maternel(le), à temps complet, en CDD d'une période d'un an à compter du 6 novembre 2023.

### Au sein du Pôle Ressources

#### **Service carrières-paies**

Suite à la démission d'un agent et afin de pourvoir à son remplacement, il est nécessaire de recruter un Adjoint administratif principal de 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> février 2024.

### Au sein du Pôle Action Educative

#### **Service Enfance-Atsem**

Dans le cadre du plan de résorption de l'emploi précaire, il est proposé la contractualisation d'un agent, sur le grade d'adjoint technique, à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024.

#### **Service Prévention Réussite Educative**

Dans le cadre du plan de résorption de l'emploi précaire et en application de la réglementation, il est nécessaire de modifier le poste d'un agent actuellement employé au grade de rédacteur en contrat à durée déterminée en un contrat à durée indéterminée à compter du 10 novembre 2023.

### Au sein de la Direction Générale Adjointe des Services

#### **Service de la Police Municipale**

Il est proposé de nommer un agent sur le grade de Chef de Service de Police Municipale, à temps complet, suite à sa réussite au concours, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2023.

### **Au vu de ces éléments, je vous propose d'adopter la modification du tableau des effectifs du personnel communal.**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L. 2121-29,

VU le Code général de la fonction publique et notamment son article L313-1,

VU le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la Fonction Publique Territoriale,

VU le budget de la Commune,

VU l'avis de la Commission Administration Générale, Finances et Ressources Humaines,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'adapter le tableau des effectifs, suite à des mouvements de personnel au sein des services municipaux,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

### **Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de modifier le tableau des effectifs du personnel communal selon les modalités fixées en annexe.

**DIT** que les crédits sont inscrits au Budget 2023.

**AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à cette décision.

Combs-la-Ville, le 20 novembre 2023

**Le Maire**  
**Guy GEOFFROY**



**La secrétaire de séance**  
**Maryline GEORGET**



Pour : 34  
Contre : -  
Abstentions : -

Envoyé en préfecture le 24/11/2023

Reçu en préfecture le 24/11/2023

Publié le 24/11/2023

ID : 077-217701226-20231120-DEL\_20NOV23\_\_5-DE

